# COMPTE-RENDU REUNION COMMISSION EXTRAMUNICIPALE COMMERCES DU 23 JUIN 2022

PRSENTATION DU PLAN GUIDE DE REVITALISATION (en partenariat avec la région Nouvelle Aquitaine)

- Demande de relayer et inciter les consommateurs à se rendre sur la page de la ville de Pons pour remplir l'enquête, afin de récolter un maximum de réponses pour avoir une bonne vision.
- Des travaux en ateliers seront programmés ultérieurement pour contribuer à la réflexion autour de ce plan guide.

FONCIER COMMERCIAL

- Résultats des négociations avec la SEMPAT : possibilité de rachat et réhabilitation de 3 bâtiments à Pons. Revente de la partie habitation à un bailleur ou particulier (copropriété). Pour la partie commerce mise en location à un tarif légèrement en dessous du marché actuel, grâce à une subvention de l'état versé à la SEMPAT. A ce jour deux bâtiments envisagés, un rue Gambetta et le deuxième canton Basset.
- Mise en place de droit de préemption sur les bâtiments avec local commercial afin de protéger le linéaire commercial. Validé lors du Conseil municipal de juin.
- A l'étude : d'autres dispositions pour protéger le linéaire commercial, notamment application stricte du règlement du plan local d'urbanisme qui oblige à la création de 2 place de stationnement pour chaque nouveau logement, mais aussi pour inciter les propriétaires de locaux commerciaux vacants à faire les travaux nécessaires à la location.

FERMETURE DE LA RUE EMILE COMBES le samedi matin

- A partir du samedi 9 juillet 2022 la rue Emile combes sera piétonne le samedi matin. Nous ferons un point à l'issue de la période d'essai dans un délai de trois mois.
- Il est demandé que le panneau à l'entrée de la rue n'indique pas « route barrée » mais un message positif tel que « zone piétonne, accès aux commerces ».

REALISATION D'ORIFLAMMES EN PARTENARIAT AVEC LE LYCEE

Nous avons demandé à la section Design du lycée de Pons d'étudier la faisabilité d'oriflammes pour agrémenter les mats, autrefois fleuris (ils ne peuvent plus l'être au regard des règles pour les villes et villages fleuris). Devant la valeur du travail des élèves nous avons retenus trois projets :

- Un, pour annoncer la Fête du patrimoine mis en place : 15 août jusqu'à début novembre
- Un, souhaitant de bonnes fêtes pour la fin d'année : début novembre – fin janvier
- Le dernier permettra de faire le relai entre les deux autres : fin janvier – 15 août

QUESTIONS

**« Pourquoi sur le cheminement des bords de Seugne, les herbes ne sont pas coupées afin de faciliter l'approche des pêcheurs ? »**

Nous sommes en zone Natura 2000 et nous devons entretenir uniquement le chemin afin de laisser la place à la biodiversité

**« Le nettoyage des bords de Seugne peut-il être effectué par les propriétaires longeant la rivière (déchets, branchage etc…). ? »**

Nous proposons une réunion par avec le syndicat des eaux, invitant tous les propriétaires.

**« Peut-il y avoir plus de manifestations rue Charles de gaulle ? «**

Inauguration de la maison des associations avant la Toussaint.

A partir de là il y aura plus de vie sur le secteur, et le jardin de la Seugne pourra à nouveau être valorisé avec des manifestations.

La cavalcade de Pons Action Commerciale pour Noel passera par le canton Basset

La ville est également ouverte pour écouter tout porteur de projets sur ce secteur.

**« Comment résoudre les problèmes de stationnement dans la rue de Verdun, rue Gambetta et le respect de la zone bleu ? »**

La police municipale est missionnée pour faire des contrôles. [NDLR : le 1er a été effectué rue de Verdun dès le samedi qui a suivi la réunion.]

**« Serait-il possible de créer plus de verdure en ville ? »**

Progressivement nous allons remplacer les bacs en pierre par des îlots de verdure pleine terre. C'est ce qui est recommandé pour limiter la dépense en eau.

Nous souhaitons en effet végétaliser la ville (les rues, les places, les écoles), et ce d'autant que les épisodes de canicules devraient se multiplier

<u>SUGGESTIONS et BONNES IDEES</u>

- Elaborer un guide pour les nouveaux commerçants (listing des organismes pouvant apporter conseils et aides aux futurs commerçants, règle d'urbanisme, taxe sur les enseignes, stationnement, liste des parkings, zone bleue, présentation de l'association des commerçants). Nous retenons cette suggestion.
- Etudier la faisabilité d'incorporer un message commercial sur le jeu de Terra Aventura : voir avec l'office de tourisme (ex : informer le gain d'un chèque cadeaux à retirer au Comptoir).